



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 108720

Texte de la question

M. René Dosière souhaite que M. le ministre auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, lui communique les informations suivantes : à la date du 1er mai 2011, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

Le ministre auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, tient à faire savoir à l'honorable parlementaire qu'il a été nommé au Gouvernement le 15 novembre 2010. Les membres actuels de son cabinet ont donc été pris en charge financièrement à compter de cette date, et au plus tard au 1er janvier 2011. Les moyennes présentées ci-dessous sont basées sur les dernières rémunérations versées au mois de mai 2011, primes et indemnités comprises et hors supplément familial de traitement, rapportées à une année complète. En effet, les rémunérations versées entre la prise en charge des agents et le mois de mai 2011 n'ont pas évolué. Moyenne annuelle au 1er mai 2011 des trois rémunérations les plus élevées : 108 163 euros nets. Moyenne annuelle au 1er mai 2011 des trois rémunérations les moins élevées : 36 320 euros nets.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108720

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4978

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6650